

Présentation STCM pour la C.S.S. Nord Toulouse du 08/12/2014



STCM en bref

- Création en 1952 à Toulouse
- STCM Holding exploite 3 usines en France (Bazoches les Gallerandes 45, Toulouse -31 et Pont Ste Maxence 60)
- Traite 70 000 T de batteries au plomb usagées et 10 000 T de plomb issu principalement de la déconstruction
- Recycle 3 à 4 000 T de polypropylène
- Chiffre d'affaires de l'ordre de 120 M€ dépendant des cours boursiers des métaux
- Fournisseur de référence des fabricants de batteries, 70% de la production est exportée hors de France
- Effectif de 140 personnes
- Filiale du groupe ECOBAT Technologies (1^{er} producteur mondial de plomb) depuis 1996









L'environnement, la santé, la sécurité sont les priorités de notre management

- → ISO 14001 depuis 13 ans
- → OHSAS 18001 depuis 11 ans
- → STCM est labélisée
 « Entreprise Responsable et Durable» depuis 2011
- → Cofinancements de projets d'études scientifiques avec l'INERIS, l'INP-ENSAT, l'ADEME
- → Publication d'un rapport HSE chaque année















Les types de batteries

Stationnaire (ex. pour central téléphonique)

Traction (ex. chariot élévateur)

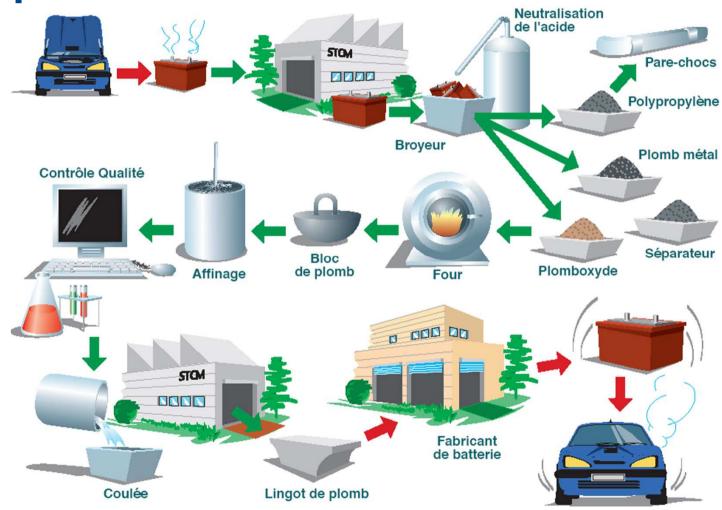


Batteries pour automobile

Batteries pour bloc de sécurité (alarme, sortie de secours)

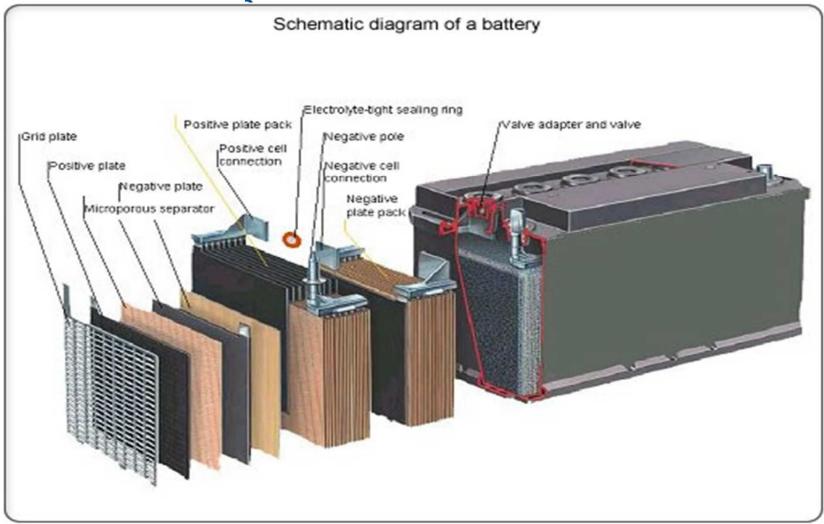


Le process STCM APSM





Comment ça marche?





STCM Toulouse en 2001

- Recyclage de 22 000 tonnes de batteries et 10 000 tonnes de « vieux » plomb par an
- Fabrication de 20 000 tonnes de plomb affiné
- Recyclage de 1 000 tonnes de Polypropylène
- Chiffre d'Affaire de l'ordre de 30 M€ à 40 M€
- 34 personnes







Situation administrative du site en 2001

Classement ICPE des installations sous Autorisation Arrêté préfectoral du 25 juin 2001

Nature des activités	Volume des activités	Rubriques	Classement
Travail du verre	10 t/jour	2530-2-a	A
Stockage de métaux	700 m²	286	A
Dépôt de charbon	200 tonnes	1520-2	D
Broyage de produits minéraux	120 kW	. 2515-2	D
Installation de compression (50 kW + 30 kW)	80 kW	2920-2-ь	D
Emploi et stockage de nitrate de sodium	40 tonnes	1200-2-c	D
Installation de distribution de liquides inflammables	0.4 m³/h équivalent	1434	NC NC
Dépôt de liquides inflammables de 2 ^{ème} catégorie (30 m ³ de fioul)	6 m³ équivalent	1432	NC
Emploi et stockage de lessive de soude à 30 %		1630	NC
Broyage de matières plastiques	1.5 t/jour	2661-2-b	NC









Evolution du STCM Toulouse

- Début 2007, arrêté préfectoral de prescription d'un PPRT autour de l'établissement ESSO
 avenue de Fondeyre à Toulouse
- La même année, une étude de vulnérabilité des bâtiments de la STCM voisine d'ESSO établit qu'un des bâtiments ne résisterait pas à certains effets d'accident majeur
- Début de réorganisation du site fin 2009 avec le transfert de l'activité d'affinage sur les autres sites de la STCM Holding. Suppression de 13 postes
- Arrêté préfectoral de mise en œuvre du PPRT ESSO en janvier 2010 engendrant une expropriation partielle de la STCM (parcelle contenant les bâtiments susmentionnés)
- Arrêt des fours en décembre 2011 dans la suite du PPRT. Suppression de 13 postes avec licenciement de 10 personnes. Début 2012, il reste 8 personnes sur le site.
- Mai 2014, confirmation en annulation du PPRT pour vice de procédure
- Août 2014, nouvel arrêté préfectoral complémentaire du site définissant le nouveau périmètre d'exploitation.



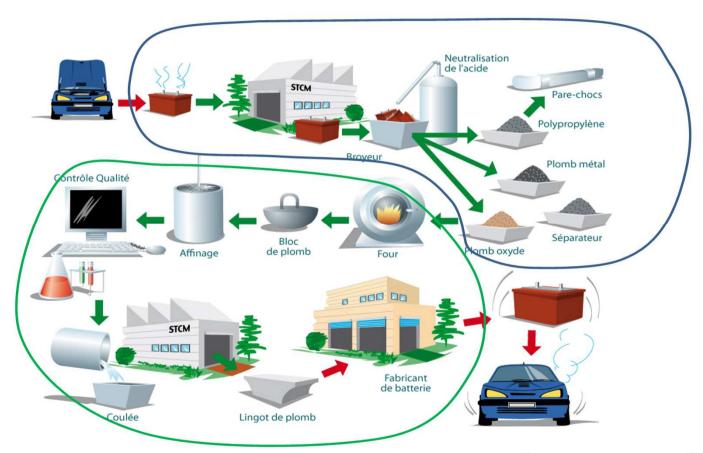






Le process STCM / APSM

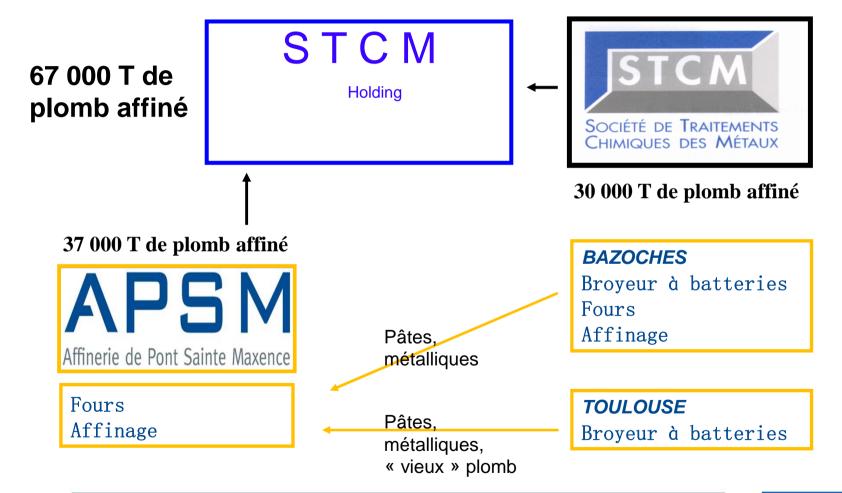
Activités réalisées à STCM Toulouse



Activités réalisées sur les autres sites STCM (arrêt sur Toulouse)



Réorganisation des flux industriels suite au PPRT











Vue du site









Evolution administrative du site

Classement du site le 13/08/2014 en AS (Avec Servitude) dénomination dite Seveso « seuil haut »

N° rubrique	Libellé de la rubrique	Nature de l'installation	Volume autorisé	Régime rubrique	Seuil réglementaire
2718-1		regroupement de batteries, de la pâte de plomb et de broyât	2500 t de batteries	A	La quantité de déchets susceptible d'être présente dans l'installation étant supérieure à 1 tonne
2790-1-a	déchets contenant des	batteries usagées générant de la pâte de plomb	2500 t de batteries 1550 t de pâte de plomb issues du concassage de batteries réalisé sur site	AS	quantité des substances dangereuses ou préparations dangereuses susceptible d'être présente dans l'installation étant supérieure au seuil AS (Q ≥ 200 t) de la rubrique 1172-1 « stockage et emploi de substances ou préparations dangereux pour l'environnement -A-, très toxiques pour les organismes aquatiques »





Evolution administrative du site

Classement du site le 13/08/2014 en AS (Avec Servitude) dénomination dite Seveso « seuil haut »

N° rubrique	Libellé de la rubrique	Nature de l'installation	Volume autorisé	Régime rubrique	Seuil réglementaire
3250-ь *	Transformation des métaux non ferreux — Fusion y compris alliage de métaux non ferreux incluant les produits de récupération et exploitation de fonderies de métaux non ferreux	concassage de batteries usagées pour servir de matière première	fusion secondaire de plomb	A	Capacité de fusion > 4 t par jour pour le plomb - 1ère partie du traitement sur le site de Toulouse avant fusion sur d'autres sites
2713-2	Installation de transit, regroupement ou tri de métaux ou de déchets de métaux non dangereux, d'alliage de métaux ou de déchets d'alliage de métaux non dangereux, à l'exclusion des activités et installations visées aux rubriques 2710, 2711 et 2712.		700 m²	D	la surface étant supérieure ou égal à 100 m² mais inférieure à 1000 m²
1432		Stockage de fuel de 30 m ³ , soit 6 m ³ équivalent		NC	capacité équivalente totale supérieure à 10 m ³
1435	Stations-service: installations ouvertes ou non au public, où les carburants sont transférés de réservoirs de stockage fixes dans les réservoirs à carburant de véhicules à moteur, de bateaux ou d'aéronefs.	20 m ³		NC	le volume annuel de carburant (liquides inflammables visés à la rubrique 1430 de la catégorie de référence (coefficient 1)) distribué étant inférieur à 100 m ³







Evolution administrative du site

Garanties Financières:

Installation soumise à Garanties Financières pour mise en sécurité des installations

Arrêté Préfectoral Complémentaire du 15/09/2014 avec constitution d'une garantie financière d'un montant **de 83 032 euros**





